



Commune des
Ponts-de-Martel

Procès-verbal de la séance constitutive du Conseil général du jeudi 20 juin 2024, à 20h, au Centre polyvalent du Bugnon.

Monsieur Yvan Monard, Président du Conseil communal de la précédente législature, ouvre cette séance constitutive du jeudi 20 juin 2024 en souhaitant la bienvenue à chacun.

Il espère que durant ces quatre prochaines années, les débats seront constructifs, comme par le passé, toujours dans l'intérêt du village, dans le seul et unique but de mettre en valeur notre village et de le développer autant que possible.

Comme le veut le Règlement général de commune, il cède la parole à la doyenne de l'assemblée, Madame Dominique Maire, pour procéder à la nomination du bureau du Conseil général.

Madame la Présidente ad interim Dominique Maire souhaite également la bienvenue à chacun. Comme il y a quatre ans, c'est à nouveau elle qui préside ce début de séance, ce qui est réjouissant, car cela signifie que les politiques de notre village rajeunissent.

Madame la Présidente ad interim Dominique Maire félicite les personnes présentes pour leur nomination et espère que cette nouvelle législature se passe au mieux et elle se réjouit de travailler avec les nouveaux élus.

Elle passe ensuite la parole à l'administrateur communal pour l'appel.

Cet appel permet de constater que siègent à cette séance 17 Conseillers généraux et 2 suppléants.

<u>Absents excusés</u>	<u>Absent non excusé</u>	<u>Poste vacant</u>
Alec Enderli Sylvain Nussbaumer	-	0

Madame la Présidente ad interim Dominique Maire énonce ensuite l'ordre du jour :

1. Nomination du bureau du Conseil général,
2. Nomination de la Commission financière,
3. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations,
4. Nomination de la Commission trafic et sécurité,
5. Nomination d'un-e Conseiller-ère général-e par parti à la Commission d'école,
6. Nomination d'un-e Conseiller-ère général-e par parti à la Commission de l'énergie et des bâtiments,
7. Nomination du Conseil communal.

1. Nomination du bureau du Conseil général

7 membres

Madame la Présidente ad interim Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- Présidente : Mme Dominique Maire

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- 1^{er} vice-président : M. Damien Benoit
- Questeur : M. Alexis Maire

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- 2^{ème} vice-président : M. Jordan Enderli
- Secrétaire : M. Jean-Marc Robert
- Secrétaire-adjoint : M. Greg Haldimann
- Questeur : Mme Kristel Mojon

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente ad interim Dominique Maire** déclare cette élection tacite. Elle invite les membres du nouveau bureau du Conseil général à venir la rejoindre.

2. Nomination de la Commission financière

7 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- M. Jocelyn Fagnière

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- Mme Cynthia Uelligger
- M. Damien Benoit

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- M. Alec Enderli
- M. Jacques-André Cruchaud
- M. Cédric Schwab
- M. Vincent Robert

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

3. Nomination de la Commission des naturalisations et des agrégations

3 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- Mme Brigitta Gutmann

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- M. Michaël Lüthi

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- M. Greg Haldimann

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

4. Nomination de la Commission trafic et sécurité

5 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- Mme Simone Oertel

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- Mme Flavie Benoit

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- Mme Kristel Mojon
- M. Sylvain Nussbaumer
- Mme Marion Schwab

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

5. Nomination d'un-e Conseiller-ère général-e par parti à la Commission d'école

3 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- M. Gaël Kneuss

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- M. Alexis Maire

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- M. Jean-Marc Robert

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

6. Nomination d'un-e Conseiller-ère général-e par parti à la Commission de l'énergie et des bâtiments

3 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Madame Brigitta Gutmann propose, au nom du Parti Socialiste et Libre :

- M. Gaël Kneuss

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- M. Michaël Lüthi

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- M. Jacques-André Cruchaud

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

7. Nomination du Conseil communal

5 membres

Madame la Présidente Dominique Maire invite les porte-paroles des différents partis à présenter leurs candidats.

Monsieur Vincent Robert propose, au nom du Parti Démocratique Indépendant :

- Mme Silvia Robert
- M. Gian Carlo Frosio
- Mme Chanelle Robert

Monsieur Alexis Maire propose, au nom du Parti Libéral-Radical :

- M. Yvan Monard
- M. Dominik Fässler

Le nombre de candidats à élire étant égal à celui des propositions présentées par les partis, **Madame la Présidente Dominique Maire** déclare cette élection tacite.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** félicite les cinq élus au Conseil communal et les remercie sincèrement en toute conscience, sachant que la tâche est ardue, prenante, voire même chronophage. Il remercie les trois élus sortants pour avoir fait le choix de donner de leur temps et de leur énergie pour notre commune. Leur expérience dans les dicastères sera une aide précieuse pour les deux nouveaux élus.

Il n'oublie pas de remercier Madame Chanelle Robert et Monsieur Dominik Fässler pour l'engagement et le dévouement démontré envers notre commune par leur choix de rejoindre l'équipe des cinq sages de la commune.

La parole n'étant plus demandée, **Madame la Présidente Dominique Maire** clôt la séance à 20h11.

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,
La présidente, Le secrétaire,

Dominique Maire

Jean-Marc Robert